



PRÉFET DE L'ISÈRE

CABINET DU PREFET

SERVICE DE L'INFORMATION ET DE
LA COMMUNICATION INTERMINISTÉRIELLE

GRENOBLE LE 15 JANVIER 2013 A 6H30

COMMUNIQUE DE PRESSE N°2

EPISODE NEIGEUX POINT SUR LES CONDITIONS METEOROLOGIQUES Et sur les conditions de circulation

VIGILANCE ORANGE NEIGE ET VERGLAS

La Préfecture de l'Isère communique :

Les chutes de neige annoncées pour le début de la matinée nécessitent de prendre les mesures suivantes :

La circulation des véhicules de plus de 7,5 tonnes est interdite en Isère à compter de ce jour à partir de 7h00:

- sur l'autoroute A 48 dans les deux sens entre les sorties de Bourgoin Jallieu et de Rives

Ces mesures ne s'appliquent pas aux véhicules suivants **sous réserve d'équipements spéciaux** :

- aux engins de viabilité hivernale,
- aux transports en commun de voyageurs,
- **aux transports scolaires**,
- aux véhicules de secours,
- aux véhicules de dépannage,
- aux poids lourds assurant l'approvisionnement en matériaux de traitement de chaussée,
- aux véhicules de transports d'animaux vivants,
- aux véhicules de collecte de lait.

Ces mesures s'inscrivent dans un plan d'ensemble de mesures prises au niveau régional (Plan Intempéries Rhône-Alpes Auvergne).

Les conditions météorologiques à moyen terme sont les suivantes :


Des chutes de neige sont prévues dans la matinée, entre 5 et 10 cms, sur les secteurs du Nord Isère (plus de 10 cms en cumulé sur la matinée) et de l'agglomération grenobloise. Cet après-midi, des averses neigeuses devraient se produire

Conseils de comportement :

- Soyez prudents si vous devez absolument vous déplacer. Privilégiez les transports en commun.
- Renseignez vous sur les conditions de circulation auprès du centre de circulation routière CRICR (site Bison Fûté), écoutez la radio.
- Consultez l'évolution de la situation sur le site Internet de Météo France : www.meteo.fr

Une information régulière de la situation sera émise par la Préfecture de l'Isère.

CONTACT PRESSE

 04 76 60 34 00